

Résolution Générale

*Adoptée par le
XXVIIème congrès de l'Union Départementale
Force Ouvrière de la Corrèze
Brive le 8 juin 2012*



INTRODUCTION

Les militants des syndicats cgt-Force Ouvrière de la Corrèze se sont réunis en congrès départemental le 8 juin 2012 à BRIVE.

En cette année d'élections présidentielles et législatives, la Confédération Générale du Travail CGT-Force Ouvrière est restée sur le terrain de l'indépendance en ne donnant aucune consigne de vote.

Le congrès approuve en tout point le comportement et l'expression de la Confédération générale du travail Force ouvrière et sa volonté d'agir pour les revendications quel que soit le contexte.

**La règle d'or, les projets de traités européens
sont des armes contre la démocratie et les salaires.**

A l'heure où les salariés sont confrontés dans tous les pays de l'Union européenne à une dégradation accélérée de leur situation, conduisant d'ailleurs à

des mobilisations d'importance (grève générale le 29 mars en Espagne, Roumanie, Grèce, Grande Bretagne, Portugal...)

Alors que les salariés français y compris les fonctionnaires, victimes du blocage de leurs traitements, sont en but aux suppressions de postes, à la baisse de leur pouvoir d'achat, à la remise en cause de leur statut et des conventions collectives, le congrès s'inscrit totalement dans la volonté du CCN (Comité Confédéral National de Force Ouvrière) de combattre l'austérité et la « règle d'or »

Pour le CCN, l'austérité est inacceptable. Le CCN combat cette « dictature de la dette » qui sacrifie les dépenses les plus essentielles pour réduire un endettement public dont les salariés ne sont pas responsables.

L'austérité détruit l'activité économique, la consommation et l'emploi en faisant glisser l'économie vers la récession.

Elle accentue les inégalités sociales et conduit à une augmentation du nombre de travailleurs pauvres et précaires.

Elle compromet toute politique industrielle indispensable au développement économique et social. De surcroît, elle attaque les principes républicains et les droits sociaux.

En s'enfermant dans cette logique, les gouvernements fragilisent la démocratie : le dumping, la régression et les inégalités l'emportent sur la solidarité et le progrès.



Pour le CCN, les 2 traités décidés dans le cadre de l'Union Européen, traités du Mécanisme Européen de Stabilité (MES) et de Stabilité, coordination et gouvernement (TSCG) sont les faces d'une même pièce conduisant à plus d'austérité, à créer une « Europe des sanctions » et à des transferts de souveraineté. Ils ne sont pas amendables ou aménageables : ils doivent être rejetés.

Le CCN s'oppose au projet de « règle d'or » prévu par le TSCG, notamment attentatoire à la liberté de négociation. Si un référendum était organisé à ce sujet, la CGT Force Ouvrière appellerait à voter « non »

Défendre les revendications et les salaires

Retraites

Le congrès réaffirme son attachement aux régimes de protection sociale et collective (Sécurité Sociale, retraites et pensions, allocations familiales, assurance chômage) fondés sur le salaire différé, la solidarité et le paritarisme.

Le congrès sera attentif aux mesures qui pourraient être prises dans le cadre de la dépendance ;

Il réaffirme son exigence de voir la dépendance reprise comme un véritable 5^{ème} risque par la sécurité sociale et dénonce les restes à charge pour les familles.

Le congrès revendique l'abrogation de la loi FILLON/WOERTH du 9 novembre 2010 aggravée par les mesures de décembre 2011.



Il exige le retour à 60ans pour l'âge de départ à la retraites avec la prise en compte de toutes les années validées.

Il réaffirme son opposition à toute réforme systémique des retraites : par des comptes notionnels ou par la mise en place de régime par points, elle remettrait en cause le système actuel de répartition.

L'augmentation du pouvoir d'achat, des salaires et des retraites passent par une revalorisation significative du SMIC.

Le projet de décret sur les carrières longues constitue l'amorce d'un débat global sur les retraites qui sera conflictuel.

Le congrès exige un retour à la retraite à 60 ans pour et le retour à 37.5 de cotisation à taux plein.

Salaires

La Corrèze reste l'un des départements du Limousin où les salaires sont inférieurs à la moyenne nationale.

Le congrès dénonce la politique de blocage des salaires et de baisse du pouvoir d'achat aussi bien dans le secteur privé que dans la Fonction publique.

Le congrès revendique d'amener à terme le salaire minimum à 1 350 euros net par mois, ce qui nécessite une augmentation minimale de 5 % dès maintenant et une revalorisation de 5 % du point d'indice dans la fonction publique dès 2012.



La revalorisation du SMIC aurait un effet bénéfique pour faire évoluer les grilles hiérarchiques dans les négociations d'entreprises et conventionnelles.

Comme cela vient d'être obtenu pour les régimes spéciaux, le congrès demande l'abandon des jours de carence dans le public et le privé.

Emplois et licenciements

Le congrès dénonce la politique d'austérité qui conduit à des dizaines de milliers de licenciements dans tout le pays et à des centaines en Corrèze.

Pour le congrès, le maintien et la création d'emplois passent par une politique industrielle nationale ambitieuse permettant de renforcer la légitimité de l'intervention publique notamment pour l'industrie et de créer une banque nationale pour l'industrie en coordonnant les fonds nationaux existants.

Le congrès exige le maintien de tous les emplois par la ré-industrialisation du territoire en Corrèze. Pour cela, il y a nécessité d'investir dans la formation professionnelle initiale et continue.

Le congrès revendique le réengagement de l'Etat pour le financement de l'AFPA, qui doit rester

national avec retour à un vrai service d'orientation, remplacement systématique des départs et arrêt des fermetures de formations. Le congrès exige des mesures d'urgence en défense de l'AFPA, des GRETA et des lycées professionnels menacés d'asphyxie.

Le congrès s'oppose à l'extension et à la banalisation du travail du dimanche qui a pour conséquence d'imposer une plus grande flexibilité et précarité aux salariés. Le congrès soutient toutes initiatives dans ce sens.



Le congrès de l'UDFO revendique le recrutement sous statut de tous les non titulaires de la Fonction Publique.

Le congrès condamne la fusion ANPE et ASSEDIC qui a entraîné une désorganisation des métiers et savoirs professionnels. Les conséquences sont graves tant pour les personnels que pour les chômeurs au moment où le chômage explose. Le congrès revendique une véritable augmentation des effectifs.

Services Publics- Régionalisation Décentralisation

Le congrès réaffirme son attachement aux principes républicains d'égalité de droit et de laïcité qui ont présidé à la constitution des services publics sur le territoire national.

Le congrès revendique en particulier le réemploi de tous les contractuels et la suspension des contre réformes et expérimentation destructrice du service républicain et des garanties statutaires des personnels.

Le congrès condamne les modifications structurelles intervenues au cours des 3 dernières années pour EDF SA et GDF SUEZ entraînant des conséquences graves pour les salariés et pour les usagers.

Le congrès de l'UDFO dénonce les suppressions d'emploi au FRET.

Il revendique le maintien de toutes les lignes ferroviaires en cours de circulation et le rétablissement de celles supprimées afin d'éviter l'enclavement du département.

Le congrès s'oppose au démantèlement des services publics de la SNCF et de la poste.

La privatisation de la poste a entraîné 80 suppressions de bureaux de poste en 5 ans en Corrèze (plus de 50 000 emplois détruits au niveau national dans le même temps).

Le congrès soutient les postiers dans leurs actions et revendique le retour au service public.



Le congrès condamne la RGPP : le congrès considère que la récente annonce du 1^{er} ministre doit signifier l'arrêt de toutes les suppressions et la restitution des postes dans tous les secteurs et notamment l'enseignement.

Le congrès revendique des créations de postes d'enseignants et l'arrêt de la politique de privatisation.

Le congrès revendique l'abandon de l'apprentissage sous statut scolaire et demande le retour au seul enseignement professionnel public dans le cadre des lycées professionnels.

Le congrès demande l'abrogation de la loi HPST liée à l'organisation régionale de la santé.

Le congrès condamne la mutualisation des moyens qui introduit de plus en plus de polyvalence au

détriment de la qualité des soins et du bien être des agents.

Le congrès revendique le maintien de tous les emplois dans le cadre de l'hôpital public et l'accès aux soins pour tous quelque soit sa richesse.

Le congrès exige l'abrogation de la loi du 16 décembre 2010 sur la réforme territoriale qui veut supprimer les départements et les services existants par la mise en place de groupement d'intérêts publics.

Développer l'organisation syndicale.

Le congrès enregistre une progression de l'organisation Force Ouvrière dans le département par de nouvelles implantations et par les résultats aux élections professionnelles. Aux élections de Novembre 2011 Force ouvrière est devenue la première organisation syndicale dans la Fonction Publique de l'Etat.

Le congrès rejette toute forme « d'intersyndicale permanente » qui porte atteinte au pluralisme syndical fondement de la démocratie.

Il condamne la loi sur la représentativité du 20 août 2008, traduction de la position commune CGT,

CFDT, CGPME et MEDEF qui soumet l'existence légal des syndicats au pourcentage de voix réalisée dans les élections professionnelles et sa transposition dans la Fonction Publique par la loi du 11 juillet 2010 approuvée par les organisations FSU, CGT, CFDT, UNSA et CGC qui prétend fixer les règles similaires à celles du privé.

FO a montré tous les dangers de ces dispositions et demande l'abrogation et le retour aux textes antérieurs garantissant la liberté syndicale.

CONCLUSION

Face à la crise persistante du capitalisme, face à des traités européens d'essence totalitaire portant atteinte à la République et à la démocratie, face à un risque d'accentuation des politiques d'austérité, le congrès de l'UDFO de la Corrèze mettra tout en œuvre avec la Confédération pour défendre les revendications.

Le congrès appelle toutes ses structures et tous ses adhérents à militer pour renforcer les syndicats Force ouvrière en développant l'adhésion au syndicalisme libre et indépendant.

Adoptée à l'unanimité.

